



Secrétariat général de la  
Communauté du Pacifique  
**DIVISION DES RESSOURCES MARINES**

# Ressources marines et FORMATION

Numéro 25 - Mai 2007

**BULLETIN D'INFORMATION**



**Rédaction** : Michel Blanc, conseiller en développement et formation (pêche côtière), CPS, B.P. 05, 98848 NOUMÉA CEDEX (Nouvelle-Calédonie). Téléphone : +687 26.20.00; télécopieur : +687 26.38.18; mél. : <MichelB@spc.int>. Site Web : <http://www.spc.int> **Production** : Section Développement et Formation, CPS. **Imprimé avec le concours financier du gouvernement français.**

## ÉDITORIAL

Dans ce dernier numéro du Bulletin du réseau de spécialistes Ressources marines et Formation, vous découvrirez des articles variés et bien documentés ainsi que les calendriers des cours de formation.

Tout d'abord, le Chargé du développement de la pêche, William Sokimi, nous fait partager ses expériences récentes à bord d'un canneur et découvrir certains aspects intéressants de la formation et de la sécurité.

Ensuite, vous trouverez les calendriers des cours de formation proposés par deux établissements clés de la région, à savoir, l'École maritime de Vanuatu et l'École des pêches de Nouvelle-Zélande, qui sont deux des principaux collaborateurs de ce bulletin. Kelvin Kalo (formateur de l'École maritime de Vanuatu) rend compte du stage de formation en détachement qu'il a récemment effectué à Nelson grâce au concours financier de la CPS; en outre, deux cours intéressants, de courte durée, donnés par Wageningen International aux Pays-Bas, sur la gestion des pêches sont annoncés

Enfin, le bulletin vous informera sur certaines actions récemment conduites par la section Développement et formation (Pêche côtière).

J'espère vivement que vous prendrez plaisir à lire ce 25ème numéro du bulletin Ressources marines et Formation et que vous serez plus nombreux dans la région à nous adresser des articles que nous ferons paraître dans les prochains numéros.

Bonne lecture !

## Sommaire

### Actualités

- Formation à bord de l'équipage du canneur Soltai dans le cadre du projet de marquage des thonidés en Papouasie-Nouvelle-Guinée ... p 2

### Nouvelles des centres de formation et d'enseignement

- École maritime de Vanuatu : calendrier des cours 2007 ..... p 6
- École maritime de Vanuatu : formation en détachement à Nelson ..... p 7
- École des pêches de Nouvelle-Zélande - Institut de technologie de Marlborough, Nelson : Cours/programmes sanctionnés par des certificats règlementaires de navigation proposés en 2007 ..... p 10
- Wageningen International : " possibilités de formation de brève durée à la gestion des pêches en 2007 " ..... p 12

### Action de formation à la pêche de la CPS

- Atelier sur la découpe de longes de thon et évaluation des besoins de formation en Nouvelle-Calédonie ..... p 16
- Troisième cours régional à l'intention des patrons de bateaux de pêche, dispensé à Nelson ..... p 16
- Session 2006 du cours Nelson à l'intention des capitaines de palangriers ..... p 17
- En bref ..... p 19



## Formation à bord de l'équipage du canneur Soltai dans le cadre du projet de marquage des thonidés en Papouasie-Nouvelle-Guinée

### Sécurité en mer

Pour réaliser le projet de marquage des thonidés en Papouasie-Nouvelle-Guinée, le bateau de pêche Soltai 6, en rade à Noro (Îles Salomon), devait être remis à neuf. Les travaux incluaient notamment la rénovation de la timonerie, de la cuisine, et de la zone d'habitation, ainsi que la révision complète des composants de la salle des machines et la modernisation de l'électronique de la timonerie. Un bureau a été aménagé sur le pont, à l'arrière, afin de permettre aux scientifiques de traiter et de compiler les données relatives au marquage des thonidés. Une plate-forme a aussi été posée pour installer le canot en aluminium. Le Chargé du développement de la pêche de la CPS a été invité à prodiguer des conseils aux membres de l'équipage en ce qui concerne les dispositions à prendre pour que le matériel et les mesures de sécurité requis soient en place avant toute inspection du bateau.

Le travail de réfection a exigé une ingéniosité de tous les instants pour accueillir sur ce bateau de 28 mètres 29 membres d'équipage et cinq scientifiques dans des conditions optimales de sécurité et de confort. Toutefois, la société SOLTAI dispose d'une équipe à terre capable d'effectuer ces travaux, et elle compte également parmi son personnel (outre un contremaître japonais) des hommes de métier tout à fait qualifiés pour ce projet de rénovation. L'échéancier s'est révélé être la principale difficulté de ce projet.

Des améliorations ont par la même occasion été apportées au matériel de sécurité et de survie en mer, conformément aux réglementations officielles qui régissent le matériel et aux normes de sécurité applicables à un bateau de la taille du Soltai 6 effectuant des voyages internationaux.

Les réglementations en matière de sécurité sont axées sur les aspects suivants :

- le recrutement de l'équipage pour garantir qu'un personnel dûment qualifié soit chargé des procédures de veille et de manœuvre conformément à la réglementation en vigueur ;
- l'inspection du matériel de sécurité pour garantir que le navire soit dûment équipé de dispositifs de lutte contre les incendies et de moyens de survie en mer afin de parer à toute catastrophe telle qu'un incendie, envahissement par l'eau ou naufrage ;
- la conformité en règle de survie en mer afin de s'assurer que tout le matériel de sauvetage requis est à bord au cas où l'équipage devrait abandonner le bateau ;

- les appareils de navigation et le matériel de pont devant assurer le bon fonctionnement du bateau et fournir les meilleures garanties de sécurité, qu'il s'agisse de la navigation ou des opérations de pêche ;
- la pharmacie, en rapport avec la structure de l'équipage et la classe de bateau ;
- l'état de la salle des machines en accordant une attention particulière au moteur principal, à la boîte de vitesses, aux moteurs auxiliaires, aux générateurs, aux pompes de cale ainsi qu'à leurs vannes et à leurs alarmes, aux vannes des principaux dispositifs d'extinction des incendies, et au système de tuyauteries ;
- l'état de la coque du bateau, des enveloppes, de la superstructure, des écoutes, de l'échelle de descente et du pavois.

Tous ces aspects ont été abordés simultanément mais systématiquement. L'objectif premier consistait à élaborer un plan d'action permettant d'éviter tout chevauchement des activités et toute perturbation des différents chantiers en cours. Heureusement, le contremaître japonais a fait montre de bonnes compétences de gestion sur site et a pu diriger les opérations avec efficacité.

Le Chargé du développement de la pêche de la CPS souhaitait avant tout s'assurer que le matériel figurant sur le formulaire d'enquête des services maritimes salomonais était effectivement à bord du bateau avant le jour de l'inspection. Des précautions ont été prises pour installer les extincteurs adéquats dans les réceptacles appropriés (les extincteurs à CO<sub>2</sub> dans des compartiments fermés, les extincteurs à poudre à proximité des systèmes électriques et les extincteurs à mousse dans la salle des machines).

L'électronique du pont a été testée, notamment le dispositif de compilation des cartes Mercator nécessaires pour couvrir toutes les zones fréquentées par le bateau pendant toute la durée du projet de marquage des thonidés. Une attention particulière a été accordée à l'obtention de cartes à grande échelle pour couvrir les zones de pêche d'appâts, ainsi que des cartes régionales à petite échelle pour les itinéraires de transit. Le bateau devrait être équipé du pavillon du pays d'immatriculation (sur la hampe arrière), du pavillon du ou des pays à visiter (sur la drisse de la barre de flèche bâbord) ainsi que les pavillons de l'alphabet nautique et fanions de signalisation pour communiquer grâce au code international. Le nom du bateau et le port d'immatriculation ont été marqués au stencil sur les bouées et les canots de sauvetage, ces derniers, au nombre de deux et d'une capacité individuelle de 25 personnes, ayant été installés pour contenir la totalité de l'équipage et des passagers.

Trois jours avant la fin des travaux de réfection, deux inspecteurs des services de la marine des Îles Salomon ont procédé aux dernières vérifications. L'inspection de la salle des machines a donné lieu à un rapport satisfaisant à la fin de la première journée de vérification, et les quelques irrégularités mineures qui ont été constatées ont pu être rectifiées facilement. Toutefois, l'inspection du pont a eu lieu de manière progressive en raison des autres travaux entrepris à bord. La procédure est arrivée à son terme dans les meilleures conditions la veille du départ et les inspecteurs ont délivré le certificat de sécurité du bateau déclaré " apte au commerce international ".

### **Protocole régissant le mouvement de bateaux étrangers et l'entrée au port**

Bien que les officiers de pont, les mécaniciens et l'équipage du Soltai 6 aient toutes les compétences requises pour piloter les bateaux de la flottille et pour mener des opérations de pêche à la canne dans les Îles Salomon, ils n'ont pas l'expérience requise pour pêcher dans les eaux territoriales étrangères et ne connaissent pas le protocole régissant les mouvements de bateaux étrangers. Ce protocole porte notamment sur l'accès du bateau au port d'entrée, sur ses responsabilités lorsqu'il navigue dans des eaux territoriales étrangères et sur l'autorisation d'entrer dans des ports secondaires. Le Chargé du développement de la pêche de la CPS avait pour mission d'informer les officiers des mesures à prendre dans le cadre du protocole standard à chaque port d'entrée et à chaque port de relâche.

Le premier port d'entrée du Soltai 6 en Papouasie-Nouvelle-Guinée était Rabaul. Au moins 24 heures avant l'arrivée, le capitaine a reçu une formation à la procédure à suivre pour informer la capitainerie de Rabaul de l'heure prévue d'arrivée du bateau à la station de pilotage. Le contact a également été établi avec l'agent maritime afin de régler les formalités de rigueur à l'arrivée, à savoir l'immigration, la douane, la santé, les contrôles zoo et phytosanitaires, et les droits de port.

En principe, l'agent maritime au port de destination intervient bien avant l'arrivée du bateau. Il organise cette arrivée et est en contact permanent avec le capitaine et l'armateur (ou le fréteur) en ce qui concerne les dispositions à prendre. À l'arrivée dans un port d'entrée, le capitaine se dirige directement vers la station de pilotage et informe la capitainerie de l'heure prévue d'arrivée à ladite station. Tous les bateaux battant pavillon étranger sont obligés, par la loi, de recourir aux services d'un pilote de port qui les conduira au quai en toute sécurité, sauf s'ils bénéficient d'un permis spécial délivré par la capitainerie. Toutefois, le service de pilotage est facturé, que le pilote se trouve ou non à bord.

À l'arrivée à la station de pilotage, les officiers à bord du bateau doivent s'assurer que l'embarcation batte le pavillon du pays d'immatriculation sur la hampe de poupe, le pavillon du pays de destination sous la barre de flèche bâbord, un pavillon portant le code " Q " (" Mon navire est indemne et je demande la libre pratique " à l'extrémité de la barre de flèche tribord, et un pavillon portant le code " G " (" J'ai besoin d'un pilote ") du côté intérieur de la barre de flèche tribord. Le pavillon " G " est abaissé et remplacé par le pavillon " H " (" J'ai un pilote à bord ") dès que le pilote a embarqué.

À la station de contrôle zoo et phytosanitaire, des représentants du service d'immigration, de la douane, des autorités sanitaires portuaires et des services de contrôle zoo et phytosanitaire du Ministère de l'agriculture montent à bord. À ce stade, le capitaine doit s'acquitter de la tâche fastidieuse qui consiste à remplir l'ensemble des formalités et à signer les déclarations. Il est également informé de certains points revêtant un intérêt particulier ainsi que de toute formalité supplémentaire à accomplir dans le cadre de la législation nationale. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, la loi exige que le capitaine du bateau s'acquitte de l'ensemble des formalités au premier port d'entrée dans le pays. Ensuite, à chaque port d'escale dans le même pays, il suffit que le capitaine avertisse les autorités portuaires locales de son arrivée et de son départ.

Le Chargé du développement de la pêche a informé le capitaine et les officiers du Soltai 6 qu'il serait souhaitable de prendre connaissance de tous les détails relatifs à la procédure d'autorisation d'entrée au port avant de se rendre dans le pays de destination. En effet, le capitaine pourrait alors demander aux agents maritimes, sur place, de transmettre tous les papiers à l'avance et de remplir tous les formulaires avant l'arrivée au point d'entrée. L'expérience de Rabaul a été utile pour les officiers de bord, car elle a contribué à leur formation professionnelle.

### **Compétences spécialisées en navigation pour transiter dans les zones d'appât**

Le capitaine et les officiers du Soltai 6 connaissaient bien les zones de capture d'appâts aux Îles Salomon, la plupart d'entre eux ayant consacré leur vie à la pêche à la canne. Toutefois, lorsque la discussion a porté sur les zones de pêche d'appâts en Papouasie-Nouvelle-Guinée, ils ont déclaré qu'ils mettraient un certain temps à se familiariser avec les passes pour se rendre dans la plupart de ces zones et qu'ils préféreraient explorer ces endroits de jour et regagner le port avant la tombée de la nuit. La plupart de ces zones ne comportent aucun type de balises, sonores ou lumineuses. Le capitaine d'un canneur doit avoir de bonnes compétences dans le domaine de la navigation pour pouvoir franchir les passes et



Tony Lewis appose une marque sur une bonite



Tony Lewis et l'équipe de scientifiques recueillent des données issues de thons remontés à bord



Des membres de l'équipage du SOLTAI 6 prélèvent des appâts vivants dans la cuve prévue à cet effet pour appâter des bancs de thons migrateurs

les zones de pêche d'appâts à n'importe quel moment de la journée ou de la nuit, que les passes soient balisées ou non. Cette connaissance offre au capitaine l'avantage d'être sur place dès l'aube et de disposer de plus de temps dans la journée si les activités matinales s'avèrent infructueuses. Les techniques modernes sont d'une aide précieuse à cette fin, pour autant que le capitaine sache comment les utiliser. Le système GPS et le GPS différentiel sont des appareils modernes particulièrement appréciés qui permettent au capitaine d'évoluer plus facilement, mais, dans certains cas, la négociation de passes et de voies à destination et en provenance des zones de pêche d'appâts exige davantage de précision. Une technique relativement récente changera la vie de tous les capitaines de canneur dès qu'elle sera mise à la disposition du secteur. Il s'agit du Système de visualisation des cartes électroniques et d'information (ECDIS), dispositif de navigation en temps réel dont le fonctionnement repose sur une carte électronique. Il offre des avantages considérables en matière de sécurité de la navigation et d'efficacité des opérations. L'ECDIS est l'un des deux principaux systèmes de cartographie électronique, mais le seul qui soit conforme, pour cette classe de navires, à la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS) de l'Organisation maritime internationale (OMI). Toutefois, pour proposer au capitaine du Soltai 6 les meilleures options possibles, le Chargé du développement de la pêche de la CPS lui a présenté, ainsi qu'à son second, un aperçu de la navigation de précision en utilisant conjointement le système radar du bateau, l'échosondeur et les relevés GPS.

Avant d'approcher les zones de capture d'appâts ou lors de la navigation dans des passes non balisées, le capitaine doit soigneusement étudier sa carte et fixer préalablement les caps

et les virages en se basant sur des cibles radar clairement identifiables tels que des amers et des îles. Lorsqu'une cible permet de négocier correctement l'entrée dans un virage débouchant sur une passe, la progression est plus facile, sans quoi le capitaine doit systématiquement établir un relevé de sa progression dans la passe, à l'aller comme au retour, en utilisant des lignes de position préétablies ou des cibles radar de transit, lorsqu'elles sont disponibles, conjointement avec un système de traçage GPS. Dans la plupart des cas, les passes sont balisées par des cibles précises qui permettent à la fois les entrées et sorties de courbe. Il s'agit d'un moyen plus précis et plus sûr que de suivre les repères GPS pour les entrées et sorties de courbe. Le système GPS est adéquat lorsqu'il s'agit d'évoluer dans une passe suffisamment large pour permettre une marge d'erreur, mais lorsque ces passes sont étroites, son utilisation aux fins de guidage peut s'avérer problématique. Toutefois, une des phases préparatoires pour utiliser les repères radar consiste à vérifier ces repères pendant la journée afin d'opérer tout ajustement d'erreurs éventuelles. Une fois que le capitaine a fixé les repères pour évoluer dans les passes, il peut gagner en toute confiance les zones de pêche d'appâts.

Au cours des quatre premières sorties de pêche d'appâts, cette technique de navigation a été enseignée au capitaine et au second jusqu'à ce qu'ils puissent assumer eux-mêmes la navigation dans de nouvelles zones. À cette date, le capitaine du Soltai 6 a continué de naviguer avec facilité dans des zones de capture d'appâts et a d'ailleurs ajouté de nouvelles zones à sa liste.



Une opération de pêche de poissons appâts vivants au 'Bouke-ami',  
menée à bonne fin



L'équipage du SOLTAI 6 en train de pêcher à la canne des thons  
destinés à l'équipe de marquage



## École maritime de Vanuatu : calendrier des cours 2007

Nom	Durée du programme	Date de début des cours		
Certificat de sécurité	2 semaines ; à partir du :	22/01/2007 09/07/2007 03/12/2007	19/03/2007 20/08/2007	14/05/2007 01/10/2007
Renouvellement du certificat de sécurité	1 semaine ; à partir du	19/02/2007 06/08/2007	16/04/2007 24/09/2007	28/05/2007 15/10/2007
Renouvellement des brevets de capitaine et de mécanicien,	1 semaine ; à partir du :	12/02/2007	04/06/2007	17/09/2007
Formation préalable des matelots destinés à s'embarquer à bord de navires battant pavillon national	12 semaines ; à partir du :	12/03/2007	13/08/2007	
Formation des pêcheurs à la sécurité	3 semaines			
Compétences préalables	2 semaines ; à partir du :	05/02/2007	28/05/2007	22/10/2007
Cours CPS destiné aux agents des services des pêches	4 semaines ; à partir du :	01/10/2007		
*Capitaine <20 tonneaux de jauge brute	4 semaines ; à partir du :	19/02/2007	11/06/2007	05/11/2007
*Capitaine <200 ou 500 tjb	10 semaines ; à partir du :	11/06/2007		
Radio communications maritimes	4 jours	19/03/2007	03/09/2007	17/12/2007
*Mécanicien <75kW	4 semaines ; à partir du :	19/02/2007	11/06/2007	05/11/2007
*Mécanicien <300 ou 500kW	10 semaines ; à partir du :	11/06/2007		
Formation à la pêche en milieu rural : en concertation avec les autorités et les services des pêches provinciaux	2 semaines ; à partir du :	19/02/2007 14/05/2005 06/08/2007 26/11/2007	19/03/2007 11/06/2005 03/09/2007	16/04/2007 09/07/2007 05/11/2007

Exploitants de petits navires/exploitants de bateaux taxis - à organiser selon les besoins

\*Tous les élèves désireux de suivre une formation de capitaine ou de mécanicien doivent au préalable réussir les examens qui sanctionnent le cours de formation aux compétences préalables ou prouver aux évaluateurs qu'ils savaient lire et écrire.

Tous les titulaires du brevet de capitaine 200tjb et de mécanicien 300kW devraient être titulaires d'un certificat de lutte contre l'incendie (avancé), d'aptitude à la manœuvre d'embarcations de sauvetage et de secourisme. Tous les capitaines devraient être titulaires de licences d'exploitation de radios maritimes.

Lutte contre l'incendie (avancé)	20/08/2007
Secourisme	27/08/2007
Aptitude à la manœuvre d'embarcations de sauvetage	10/09/2007

Les dates des cours sont fonction de la demande des élèves et du secteur professionnel. Les employeurs et les gens de mer peuvent à tout moment se mettre en rapport avec l'École pour obtenir des renseignements à jour. Des cours supplémentaires peuvent être organisés dans telle ou telle discipline en fonction de la demande et du nombre de personnes intéressées.

## École maritime de Vanuatu : formation en détachement à Nelson

### Contexte général

L'École maritime de Vanuatu est l'un des établissements de formation halieutique et maritime de la région auxquels le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique a fait appel par le passé pour dispenser divers types de formation sur des sujets tels que :

- Le VIH/SIDA - Formation de formateurs (1999)
- Le code ISPS, le contrôle de la sécurité par l'État du port (2004)
- Créez votre entreprise de pêche (2004 et 2006)
- La formation des agents des services des pêches de la région (2006)

L'École maritime de Vanuatu entretient d'excellentes relations professionnelles avec la CPS, qui dispense ou parraine des formations permettant d'améliorer les connaissances ou les aptitudes des stagiaires dans divers domaines du secteur maritime. Des formations ont été assurées aussi bien dans cet établissement que dans des pays voisins, notamment :

- Australie
- États Fédérés de Micronésie
- Fidji
- Nouvelle-Zélande
- Papouasie-Nouvelle-Guinée
- Samoa
- Îles Salomon

Récemment, l'Institut de technologie Marlborough de Nelson (NMIT)/École des pêches de Nouvelle-Zélande a mis sur pied une formation spéciale en détachement pour permettre au formateur principal en restauration de l'École maritime de Vanuatu, Kelvin Talo, de perfectionner ses connaissances et ses aptitudes d'innocuité des aliments et de manipulation du poisson. Cette formation a été entièrement prise en charge par la CPS dans le cadre de son Programme pêche côtière.

### RAPPORT DE KELVIN

Cette formation en détachement avait pour objet de renforcer ma capacité d'enseigner et d'appliquer les méthodes apprises, tant dans les activités de formation mises en œuvre en matière de restauration et d'accueil à l'École maritime de Vanuatu que dans la formation dispensée à d'autres groupes tels que :

- les pêcheurs,
- les personnes travaillant dans les magasins d'alimentation de Luganville,

- le personnel travaillant dans les hôtels et complexes touristiques, et
- d'autres groupes de personnes intervenant dans la préparation des aliments/repas destinés au grand public.

Les deux principaux domaines abordés au cours de ce stage ont été l'innocuité des aliments et l'assurance de la qualité du poisson.

### Innocuité des aliments

Les notes en la matière s'inspirent des normes NZQA 167 et NZQA 168.

1. La norme NZQA 167 version 3 concerne :

- l'hygiène personnelle,
- la prévention de la contamination croisée,
- le contrôle de la durée de manipulation et la régulation de la température.

2. La norme NZQA 168 version 4 concerne :

- les risques,
- les bactéries : les neuf bactéries dangereuses,
- les virus,
- les intoxications alimentaires,
- la prolifération des algues toxiques,
- *Giardia cryptosporidium*
- les allergies alimentaires,
- l'altération des aliments,
- la prévention,
- le système HACCP (analyse des risques et maîtrise des points critiques), et
- l'évaluation

### Notes complémentaires

- le programme relative à l'innocuité des aliments,
- la présentation du système HACCP

### Assurance de la qualité du poisson

1. Conserver une hygiène personnelle et recourir à des pratiques de travail hygiéniques avec les produits de la mer (unité de normes 5332)

- hygiène personnelle et pratiques de travail hygiéniques
- Techniques visant à prévenir les maladies d'origine alimentaire causées par des produits de la mer

2. Nettoyage et désinfection des installations et du matériel utilisés dans une usine de transformation des produits de la mer

- nettoyage et désinfection
- contamination
- procédures à suivre en matière de nettoyage et de désinfection

3. Poisson destiné à la consommation

- qualité du poisson
- gestion de l'innocuité des aliments
- hygiène et désinfection
- traitement du poisson
- bibliographie
- annexes

4. Facteurs d'altération des produits alimentaires et maîtrise de ces facteurs - norme 5316

5. Manipulation des produits de la mer - norme 5331

Matériel didactique fourni pour faciliter le déroulement d'actions de formation futures :

- 1 lampe à ultraviolet
- 1 huile de lavage des mains Glitter Bug
- 1 thermomètre numérique étanche ou une sonde alimentaire
- 1 boîte de papier de soie antibactérien pour nettoyer la sonde alimentaire

- 3 boîtes d'écouvillons (test d'hygiène)
- 1 paquet de mesures de PH sur les écailles (pas encore disponible)

### Que réserve l'avenir?

#### Innocuité des aliments

La formation à l'innocuité des aliments sera intégrée dans le programme d'études de L'École maritime de Vanuatu, qui débouche sur le certificat de sécurité destiné aux gens de mer, dans le cadre de la matière intitulée "hygiène et sécurité du travail". Cette formation s'adresse aussi aux exploitants d'étals de produits alimentaires de la municipalité de Luganville. Dans l'optique de la mise en œuvre de cette action de formation, l'inspecteur sanitaire de la municipalité de Luganville sera invité à s'adresser à ces personnes, car de plus en plus de touristes se rendent désormais dans cette ville. Le nombre de touristes ne cessant d'augmenter, au vu des estimations, il y a lieu de réfléchir à la sécurité sanitaire des aliments dans l'intérêt non seulement du secteur maritime, mais encore du secteur touristique.

#### Assurance de la qualité du poisson

Les pêcheurs opérant aussi bien en milieu urbain que rural constitueront le groupe cible. Ils recevront des conseils sur les méthodes de conservation de la qualité de leur poisson, du moment où celui-ci est capturé à celui où il est vendu. Ils pourront ainsi améliorer leurs connaissances et leur aptitude à traiter avec plus de soin le poisson et préserver la qualité de leur poisson à tout moment. Ce sujet peut servir à faire germer des idées dans l'esprit de ceux qui souhaitent créer une entreprise de pêche. Je crois qu'il sera plus facile d'aider les gens à conserver la qualité de leurs produits, comme c'est le cas des détaillants.



Kelvin a morce la palangre avec des sardines



Un lutjanidé, à la chair très prisée, capturé à la palangre (*Chrysophrys auratus*)



Des langoustes de Nouvelle-Zélande (*Jasus edwardsii*)  
dans le casier de Dave Ashton



Kelvin photographié à Leigh Harbour pendant que Dave Ashton  
fait le plein du palangrier

Renforcement des relations de travail entre l'École maritime de Vanuatu, la CPS et le NMIT de l'École des pêches de Nouvelle-Zélande

Quels sont les domaines dans lesquels les liens de collaboration pourraient être éventuellement renforcés entre les établissements de formation, à l'avenir ?

- soutien à d'autres missions de formation en détachement de formateurs de l'École maritime de Vanuatu auprès du NMIT ;
- détachement de formateurs du NMIT auprès de l'École maritime de Vanuatu pour y dispenser des formations spécialisées ;
- exécution de programmes conjoints ;
- formation de pêcheurs destinés à s'embarquer à bord de bateaux de pêche battant pavillon néo-zélandais (en cours d'examen) ;
- manipulation de la production de produits de la mer ;
- affaires maritimes ;
- tourisme.

### Ateliers de formation de formateurs pour l'année 2007

Des ateliers de formation de formateurs consacrés à l'innocuité des produits alimentaires se tiendront à Rotorua en avril et en novembre 2007. Alec Woods du NMIT m'a recommandé d'y participer. Ce serait une bonne occasion de me perfectionner, mais il sera difficile de réunir des fonds pour cela. Toutefois, il serait plus opportun, à mon avis, de choisir l'atelier de novembre parce qu'ainsi j'aurai la possibilité d'enseigner et d'étoffer mes connaissances sur ce sujet, dans un premier temps. Liz Fitchette,

la coordonnatrice en matière d'innocuité des aliments, qui est également l'auteur du guide d'apprentissage: Unit Standard NZQA 167 Version 4 et Unit Standard NZQA 168 Version 3 (Norme NZQA 167 version 4 et norme NZQA 168 version 3), animera la formation.

### Conclusion

Je tiens à remercier Teriihearoa Lucciani et Michel Blanc du siège de la CPS à Nouméa d'avoir bien voulu financer ma formation en détachement d'une durée de deux semaines auprès du NMIT de l'École des pêches de Nouvelle-Zélande.

Je remercie tout particulièrement les formateurs M. Alec Woods (École des pêches de Nouvelle-Zélande), M. Serge Prota (Tourism and Hospitality - École de tourisme et d'accueil) et Mme Kushla Hogart (formation et conseils spécialisés) pour les précieux de formation qu'ils ont mis au point afin de mettre ce cours à la disposition des personnes intéressées, et également pour le temps qu'ils ont consacré à présenter leurs exposés "ex cathedra"

Kelvin Talo  
Formateur  
École maritime de Vanuatu



### École des pêches de Nouvelle-Zélande - Institut de technologie de Marlborough, Nelson : Cours/programmes sanctionnés par des certificats règlementaires de navigation proposés en 2007

Nom	Date de début des cours	Durée du programme
Brevet néo-zélandais NZ Local Launch Operator (les 2 premiers jours de ce programme sont consacrés au secourisme sur le lieu de travail)	25 janvier 19 avril 26 juillet 1er novembre	4 semaines + 2 jours consacrés au secourisme, au besoin
Brevet néo-zélandais Inshore Launch Master (les 2 premiers jours de ce programme sont consacrés au secourisme sur le lieu de travail)	25 janvier 19 avril 26 juillet 1er novembre	5 semaines + 2 jours consacrés au secourisme, au besoin
Secourisme sur le lieu de travail	25-26 janvier 19-20 avril 26-27 juillet 1er-2 novembre	2 jours
Brevet néo-zélandais - Homme de quart au long cours	30 janvier (mardi) 25 juin	10 semaines (n'intègre pas les cours de secourisme et de survie)
Brevet néo-zélandais de capitaine au long cours	30 janvier (mardi) 25 juin	14 semaines (n'intègre pas les cours de secourisme et de survie)
Brevet néo-zélandais de capitaine au bornage (perfectionnement)	19 mars 13 août	7 semaines
Brevet néo-zélandais non restreint d'homme de quart au long cours Unités 6912 et 6913	7 mai 1er octobre	4 semaines
Second de navire de pêche hauturière	7 février (mercredi)	23 semaines (intègre les cours secondaires)
Capitaine de navire de pêche hauturière	12 mars	18 semaines (intègre les cours secondaires)
ADH-F	7 février 23 avril, 2 juillet 17 septembre, 19 novembre	2 semaines + 2 jours
Mécanicien de marine classe 6	19 février 14 mai 20 août 26 novembre	5 jours + une journée supplémentaire pour examen oral
Mécanicien de marine classe 5	20 août	2 semaines
Mécanicien de marine classe 4	26 mars 3 septembre	9 semaines (y compris la rédaction du document sur la mécanique 1)

Nom	Date de début des cours	Durée du programme
Mécanicien de marine classe 3	26 mars 3 septembre	14 semaines au total (9 semaines + 5 semaines supplémentaires pour la rédaction du document sur mécanique 2)
Certificat restreint d'opérateur radar	26 février* 5 mars*, 21 mai* 30 juillet*, 27 août* 3 décembre*	5 jours
Lutte contre l'incendie (niveau élémentaire)	20-24 février (mardi-Samedi)* 31 mai-4 juin (jeudi-lundi) 23-27 juillet (lundi-vendredi)*	5 jours
Lutte contre l'incendie (avancé)	12-16 février (lundi-vendredi) 7-11 mai (lund-vendredi) 5-9 juillet (jeudi-lundi)* 26-30 novembre (lundi-vendredi)	5 jours
SMDSM	15 janvier 26 mars 25 juin* 29 octobre	7 jours
Radiotéléphonie générale (GRTOC)	11 avril 13 septembre	2,5 jours
Cours sur les embarcations de sauvetage	7 février 23 avril, 2 juillet 17 septembre, 19 novembre	2 jours
Aptitude à la manœuvre des embarcations de sauvetage	26 février 18 juin* 12 novembre	5 jours
Formation élémentaire aux normes STCW 95	1er février* 30 avril, 9 juillet 13 septembre*, 3 décembre	7 jours
* Nombre de places limité		

Des possibilités d'hébergement existent. Des renseignements peuvent vous être communiqués sur demande.

Coordonnées :

New Zealand School of Fisheries, NMIT, Private Bag 19, Nelson

309 Hardy Street, Nelson

Téléphone : 64 3 546 2477

Télécopieur : 64 3 546 2456

Courriel : fisheries@nmit.ac.nz ou maritime@nmit.ac.nz



### Wageningen International : " possibilités de formation de brève durée à la gestion des pêches en 2007 "

#### " RECUEIL ET ANALYSE DES DONNÉES HALIEUTIQUES" et "VERS UNE GESTION PARTICIPATIVE DES PÊCHES "

Wageningen International, est un établissement de formation implanté aux Pays Bas, qui s'intéresse particulièrement au renforcement des capacités et à l'évolution institutionnelle; il organisera, en coopération avec l'Université de Wageningen, deux cours de formation de brève durée, à la gestion des pêches.

Le premier cours de formation intitulé "Recueil et analyse de données halieutiques" sera dispensé à Wageningen (Pays-bas) du 1er au 19 octobre 2007. Il portera plus spécialement sur les données socioéconomiques et halieutiques ainsi que sur l'information nécessaire à la gestion des pêches. Il s'adresse en particulier aux agents des services des pêches, ainsi qu'au personnel des établissements de formation et des organisations non gouvernementales qui collaborent au recueil et au traitement des données de prises par unité d'effort, aux statistiques halieutiques et aux renseignements socioéconomiques liés à la pêche. Un nombre limité de bourses d'études est mis à la disposition des participants.

Le deuxième cours, intitulé "Vers une gestion participative des pêches", sera dispensé du 19 novembre au 7 décembre 2007 à Naivasha (Kenya). Il aborde les approches et la théorie de la gestion des pêches, en particulier la co-gestion ainsi que les différents outils dont disposent les gestionnaires des pêches pour

#### RECUEIL ET ANALYSE DE DONNÉES HALIEUTIQUES Wageningen (Pays-Bas), 1er-19 octobre 2007

##### Objet du cours

Pour gérer les activités de pêche, nous devons disposer d'informations sur les pêcheurs, les prises par unité d'effort, les stocks de poissons, la transformation et le commerce du poisson. Des politiques générales sont choisies, et des plans de gestion et des évaluations sont établis sur la base de tels renseignements; ils doivent être disponibles en quantité suffisante, être de bonne qualité et à jour. Cependant, le recueil de données en quantité suffisante est une activité onéreuse. Et l'information que les données renferment, ne peut pas être extraite si elle n'est pas correctement traitée, analysée et diffusée. Les poissons sont invisibles et la taille des stocks et la structure des populations, ne peuvent qu'être induites indirectement et avec des marges d'erreur considérables. En

gérer la pression de pêche. Ce cours s'adresse aux agents des services des pêches, au personnel des organismes et des établissements de formation ainsi qu'au personnel des organisations non gouvernementales, y compris les organisations de pêcheurs et les établissements d'enseignement supérieur, qui sont chargés de l'établissement d'une politique d'exploitation des ressources halieutiques, de la surveillance et de la mise en œuvre de programmes de gestion et de développement des pêches, de la recherche, de la formation et de la vulgarisation.

Un nombre limité de bourses d'études est mis à la disposition de ressortissants d'un certain nombre de pays de la région subsaharienne, désireux de suivre ce cours. Prière de se référer à la fiche de renseignements sur le cours pour consulter la liste de ces pays. Il est possible d'obtenir des formulaires d'inscription et des compléments d'information auprès de :

Wageningen International,  
P.O. Box 88,  
6700 AB Wageningen,  
Netherlands.  
Téléphone : +31-317-495 495  
Télécopieur : +31-317-494 395  
Courriel : training.wi@wur.nl

En outre, il vous est possible de télécharger des brochures et des formulaires d'inscription à ce cours en vous rendant sur le site suivant : [www.cdic.wur.nl](http://www.cdic.wur.nl). Cliquez sur More courses, puis, dans le tableau, sur le nom du cours de formation qui vous intéresse.

outre, lorsque la gestion s'étend à l'ensemble de l'écosystème (comme dans l'approche écosystémique de la gestion des pêches), les ensembles de données doivent être élargis afin qu'il soit possible d'évaluer les incidences des activités de pêche sur l'habitat des poissons et sur les composantes non ciblées de l'écosystème aquatique. Étant donné l'impossibilité d'obtenir des renseignements complets et détaillés sur les pêcheurs et sur le système écologique, étant donné les ressources humaines et financières/matérielles disponibles limitées, il convient de faire un choix stratégique parmi les méthodes de recueil des informations et des données les plus pertinentes.

## Buts et objectifs

Ce cours est axé sur les informations relatives aux pêcheurs, aux stocks de poissons et aux prises par unité d'effort, réalisées dans les pêcheries. Il traite des besoins d'information, des sources d'information et les techniques employées pour les obtenir. Après avoir suivi ce cours, les participants :

- seront en mesure de déterminer les renseignements essentiels pour la gestion des pêches ;
- seront en mesure d'utiliser certains outils et techniques pour recueillir des données auprès de différentes parties prenantes ;
- seront mieux à même de traiter les données halieutiques et de préparer de telles données aux fins d'évaluation.

Les participants bénéficieront de conseils afin d'être mieux à même d'analyser les données et les informations halieutiques.

## Méthodes de formation

Interactif, le cours de formation fait appel à une multiplicité de méthodes didactiques : présentation d'exposés et organisation de débats, d'activités en petits groupes, exercices individuels, jeux de rôles, etc. Une période de travail sur le terrain en milieu rural, aux Pays-Bas, donnera aux participants l'occasion de mettre en application certains des outils qu'ils ont acquis pour recueillir des informations auprès d'intervenants. Dans la mesure du possible, l'analyse de données de prises par unité d'effort sera fondée sur des informations numériques (de préférence, sous forme de séries chronologiques de prises par unité d'effort) fournies par les participants.

## Groupe cible

Le cours s'adresse à toute personne qui participe à la conception de systèmes de recueil de données halieutiques ou au recueil, au traitement d'informations halieutiques et à l'établissement de rapports à ce sujet à des fins de gestion et de développement. Des professionnels peuvent tirer avantage d'une participation à ce cours, notamment : les gestionnaires des pêches, les chercheurs employés par les services des pêches (spécialistes des sciences sociales et halieutes), le personnel des instituts de recherche et des établissements d'enseignement supérieur (universités, collèges, etc.); le personnel des ONG affecté à des recherches sur les pêcheurs et sur les villages de pêcheurs à des fins de développement et de gestion.

## Qui peut participer ?

Les candidats doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- Être titulaires d'un grade universitaire (baccalauréat ès sciences ou équivalent) dans une spécialité en rapport avec



la gestion des pêches (par exemple, halieutique, gestion de la zone côtière, animation socio éducative, biologie, vulgarisation, sciences sociales, économie, etc.).

- Avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit et parlé.
- Avoir au moins trois ans d'expérience professionnelle appropriée dans les domaines suivants : gestion des pêches ou recherche dans le secteur des pêches; études supérieures dans les domaines suivants : gestion des pêches, vulgarisation et formation halieutiques, animation de collectivités côtières ou lacustres, exploitation des ressources aquatiques ou sujets connexes.

## Programme

Une des composantes du cours portera plus particulièrement sur les outils et les techniques de recueil de renseignements sur les intervenants et auprès de ceux-ci. Les compétences acquises seront mises en application dans le cadre de travaux accomplis sur le terrain en milieu rural, aux Pays-Bas. L'autre composante du cours est axée sur l'analyse et l'évaluation des données halieutiques.

## Partenaires

Ce cours est organisé en coopération avec l'Aquaculture & Fisheries Group of Wageningen University (Groupe de l'aquaculture et des pêches de l'université de Wageningen).

## Certificat

Les participants reçoivent un certificat de présence.

## Droits et frais

Les droits d'inscription au cours dispensé à Wageningen s'élèvent à 3 200 •. Ce montant englobe les frais d'administration, les supports didactiques et les excursions.

### Hébergement

Les participants sont hébergés en pension complète au Centre international de conférence de Wageningen. Les frais d'hébergement sont communiqués sur demande. Ils ne sont pas inclus dans les droits d'inscription.

### Bourses d'études

Un nombre limité de bourses d'études est mis à la disposition des ressortissants d'un certain nombre de pays par le NUFFIC (Organisation néerlandaise de coopération internationale pour l'enseignement supérieur). Les candidats désireux de solliciter une bourse doivent commencer à accomplir les formalités d'inscription le plus rapidement possible en déposant un dossier d'admission à Wageningen International. Une fois avisé de leur acceptation provisoire, les candidats seront informés sur la procédure à suivre. Date limite pour le dépôt des demandes de bourse : 1er juin 2007.

Autres sources éventuelles de soutien financier, voir : [www.cdic.wur.nl](http://www.cdic.wur.nl), [www.nuffic.nl](http://www.nuffic.nl), [www.wur.nl/funding](http://www.wur.nl/funding), [www.unesco.org/education/studyingabroad/networking/studyabroad](http://www.unesco.org/education/studyingabroad/networking/studyabroad)

Wageningen International ne disposant pas de fonds, il ne peut prendre en charge les participants et il regrette de ne pas pouvoir aider les postulants à obtenir un parrainage.

### Demande d'inscription

Il est possible d'obtenir un complément d'information ainsi que des formulaires d'inscription à l'adresse ci-dessous. Date limite pour le dépôt des demandes d'inscription : 1er septembre 2007.



## VERS UNE GESTION PARTICIPATIVE DES PÊCHES CO-GESTION ET OUTILS

Naivasha (Kenya), 19 novembre-7 décembre 2007

### Objet du cours

Ce cours est axé sur les méthodes et outils de co-gestion des pêches. Il présente la gestion des pêches sous l'angle de diverses disciplines scientifiques et il évalue les approches les plus courantes : la gestion centralisée, la gestion décentralisée/communautaire et la co-gestion. Bien qu'une gestion centralisée puisse fonctionner dans certaines pêcheries industrielles, elle porte rarement ses fruits dans des pêcheries artisanales, en particulier, dans des pays où un secteur des pêches important est géré à l'aide de ressources limitées.

La solution pour ces pêcheries artisanales réside dans la décentralisation et dans une participation accrue des exploitants de la ressource à l'élaboration et la mise en œuvre de solutions. Dans le cadre de ce cours de formation, nous analysons des exemples de co-gestion des pêches et examinons les incidences du choix d'une méthode de co-gestion. Dans quelles conditions sociales et écologiques/matérielles la co-gestion des pêches a-t-elle le plus de chance de réussir ? À quoi ressemblerait un processus orienté vers une participation accrue des pêcheurs à la gestion ?

L'une des principales tâches des gestionnaires des pêches est d'équilibrer la pression sur les stocks de poissons et sur l'habitat aquatique, qui résulte de l'exploitation de la ressource avec la capacité biotique des populations et des écosystèmes naturels.

Dans le cadre de ce cours, nous examinons l'ensemble des outils dont dispose le gestionnaire des pêches.

Liste non exhaustive des sujets abordés dans le cadre du cours :

- La gestion des pêches vue sous l'angle du biologiste, de l'économiste, du sociologue
- Études de cas de co-gestion des pêches, ayant pour toile de fond des régions différentes et des types de pêche différents
- Conditions d'une co-gestion des pêches réussie
- Panoplie d'outils dont dispose le gestionnaire des pêches pour réglementer l'effort de pêche
- Gestion des conflits
- Quelles autres activités de subsistance pour les pêcheurs ?

### Buts et objectifs

Ce cours donnera aux participants l'occasion de :

- se familiariser avec différents points de vue sur la gestion des pêches,
- apprendre la théorie de la co-gestion des pêches et étudier les possibilités et les limites de la co-gestion ainsi que les conditions préalables auxquelles elle doit satisfaire,
- se familiariser avec les outils dont disposent le gestionnaire des pêches pour maîtriser l'effort de pêche.

### Méthodes de formation

Interactif, le programme s'appuie sur des études de cas afin d'illustrer les incidences et l'impact des différentes méthodes et pratiques de gestion. Les méthodes de formation comprennent

notamment des activités en petits groupes, des jeux de rôles, des excursions et des exercices individuels. Les participants sont invités à rédiger un plan d'action individuel qui montre comment ils prévoient d'appliquer dans leur cadre de travail, les notions et les techniques abordées dans le cours.

### Qui peut participer ?

Les candidats doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- Être titulaires d'un grade universitaire (baccalauréat ès sciences ou équivalent) dans une discipline en rapport avec la gestion des pêches (à savoir, la gestion de la zone côtière, l'animation socioéducative, la biologie, la vulgarisation, les sciences sociales, l'économie, etc.)
- Avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit et parlé
- Avoir au moins trois ans d'expérience professionnelle dans les domaines suivants : gestion des pêches ou recherche dans le secteur des pêches; études supérieures dans la gestion des pêches, la vulgarisation et la formation halieutiques, l'animation des collectivités côtières ou lacustres, l'exploitation des ressources aquatiques ou les sujets connexes

### Partenaires

Le cours sera organisé en coopération avec le Kenyan Wildlife Service Training Institute (Établissement de formation du Service de la faune et de la flore du Kenya) à Naivasha (Kenya).

### Certificat

À l'issue du cours, les participants reçoivent un certificat de présence.

### Droits et frais

Les droits d'inscription au cours s'élèvent à 2 850 €. Ce montant englobe les frais d'administration, les supports didactiques et les excursions.

### Hébergement

Les participants seront hébergés en pension complète au Training Institute of the Kenyan Wildlife Service à Naivasha. Les frais d'hébergement peuvent être obtenus sur demande. Ils ne sont pas inclus dans les droits d'inscription.

### Bourses d'études

Le Netherland Fellowship Programme (NFP - Programme néerlandais de bourses d'études) met un nombre limité de bourses à la disposition des ressortissants des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Érythrée, Éthiopie, Ghana, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, Kenya, Mali, Mozambique, Namibie, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Afrique du Sud, Tanzanie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe.

Les candidats désireux de solliciter une bourse doivent commencer à accomplir les formalités d'inscription le plus rapidement possible en déposant un dossier d'admission à Wageningen International. Une fois avisés de leur acceptation provisoire, les candidats seront informés sur la procédure à suivre. Date limite pour le dépôt des demandes de bourse : 1er juin 2007.

Autres sources éventuelles de soutien financier, voir : [www.cdic.wur.nl](http://www.cdic.wur.nl), [www.nuffic.nl](http://www.nuffic.nl), [www.wur.nl/funding](http://www.wur.nl/funding), [www.unesco.org/studyingabroad/networking/studyabroad](http://www.unesco.org/studyingabroad/networking/studyabroad).

Wageningen International ne disposant d'aucun fonds, il ne peut prendre en charge les participants et il regrette de ne pas pouvoir aider les candidats à obtenir des parrainages.

### Demande d'inscription

Il est possible d'obtenir un complément d'informations ainsi que des formulaires d'inscription à l'adresse ci-dessous. Date limite des inscriptions : 19 octobre 2007.





## Atelier sur la découpe de longes de thon et évaluation des besoins de formation en Nouvelle-Calédonie

La valorisation du thon capturé par des bateaux de pêche nationaux est une pratique de plus en plus répandue en Océanie. Par exemple, le thon est découpé en longes avant d'être exporté, réfrigéré ou congelé, sur les marchés d'Europe ou des États-Unis d'Amérique. En septembre dernier, la Nouvelle-Calédonie a fait appel à la Section Développement et formation (pêche côtière) de la CPS, car elle avait cerné certains besoins de formation dans ce domaine, à la suite de consultations d'entreprises locales spécialisées dans la transformation et l'exportation de thonidés. Les agents de la Section ont mis au point une stratégie de formation en collaboration avec les organismes compétents à Nouméa (le Bureau des pêches de la Direction du développement rural de la Province Sud, et l'Agence de développement économique de la Nouvelle-Calédonie - ADECAL). Cette stratégie prévoyait la création d'un partenariat avec les spécialistes de la transformation des produits de la mer du Fare Tautai, un établissement de formation halieutique implanté à Tahiti. Claude Davio, Directeur de Fare Tautai, et Patrick Gaboriaud, expert de la transformation dans une société tahitienne spécialisée dans les produits de la mer et formateur dans ce domaine, se sont rendus à Nouméa en septembre pour prêter leur concours à la filière locale de transformation des thonidés.

Pendant les trois premiers jours de leur mission, Claude et Patrick ont animé un atelier à l'usine de la société PESCANA. La

formation, destinée aux fileteurs locaux, portait sur les méthodes de découpe de longes de germon et visait à améliorer l'efficacité et la sécurité de ces fileteurs. (Le premier atelier sur la découpe de longes de thon organisé par la CPS a eu lieu aux Îles Fidji en juillet 1999, et la Lettre d'information sur les pêches n° 90 inclut une description détaillée de la méthode utilisée à Tahiti pour découper les longes de germon). Les fileteurs, le chef du département transformation et contrôle de qualité, ainsi que le directeur de la société se sont félicités de la qualité de la formation dispensée par les animateurs tahitiens lors de l'atelier. Grâce aux connaissances acquises, les fileteurs devraient pouvoir améliorer leur productivité et, par conséquent, accroître la rentabilité des activités de transformation des thonidés.

Après l'atelier, Claude et Patrick ont profité des trois derniers jours de leur mission pour évaluer rapidement les besoins de formation de la filière de transformation des thonidés à Nouméa. Ils ont rendu visite à plusieurs entreprises spécialisées dans l'exportation, la transformation et la vente au détail de produits de la mer, et ont participé à des réunions avec des représentants des services de pêche et des établissements de formation. Ils ont pu constater que les besoins les plus pressants concernaient la formation des équipages à la manipulation du thon et l'élaboration d'un cours de découpe à l'intention des marins-pêcheurs qui font leurs premiers pas dans le secteur.

## Troisième cours régional à l'intention des patrons de bateaux de pêche, dispensé à Nelson

Dans le cadre des efforts que consent la CPS pour promouvoir des entreprises de pêche océaniques à la fois rentables et soucieuses de l'écosystème, la Section Développement et formation (pêche côtière) vient de coordonner le troisième cours régional à l'intention des patrons de bateaux de pêche, dispensé à Nelson (Nouvelle-Zélande).

Du 9 au 20 octobre 2006, onze patrons de bateaux de pêche ont suivi la formation à la gestion des navires et à l'utilisation de l'électronique de bord, dispensée à l'École des pêches de Nouvelle-Zélande, qui relève du Marlborough Institute of Technology (NMIT) de Nelson. Ce cours était financé par la CPS et le projet DEVFISH (conduit par l'Union européenne). On trouvera des précisions dans le chapitre suivant, "Session 2006 du cours Nelson à l'intention des capitaines de palangiers").

Durant la première semaine, William Sokimi, Chargé du développement de la pêche de la CPS, s'est rendu à Nelson pour

animer le cours, nouer des relations avec les participants, et donner son avis sur l'enseignement dispensé. Sa vaste expérience de la pêche de thon à la palangre dans la région du Pacifique a grandement contribué à renforcer la cohésion du groupe. William a été remplacé par Terii Luciani, Conseiller en formation halieutique de la CPS, pour la seconde semaine.

Contenu du cours et méthode de formation

Le programme choisi s'articulait autour de deux thèmes généraux : "Gestion des bateaux de pêche" et "Utilisation de l'électronique de bord pour les opérations de pêche".

Le volet consacré à la gestion portait sur quatre thèmes :

- Initiation à l'informatique (connaissance du clavier d'ordinateur, initiation à Word pour Windows, utilisation du courrier électronique et d'Internet),

- Gestion financière d'un bateau (calcul de la rentabilité d'un palangrier),
- Organisation et planification (durée des escales et efficacité au port, infrastructures portuaires et entretien des bateaux, gestion et formation de l'équipage, transformation et qualité des produits de la mer, accès à des informations satellitaires pour la pêche), et
- Conformité aux normes et protocoles (droit maritime international, conventions MARPOL et SOLAS, assurance des bateaux, responsabilités du patron de pêche, initiation aux principes HACCP, systèmes de gestion de la sûreté des navires).

Le volet Utilisation de l'électronique de bord pour les opérations de pêche comportait la présentation de divers équipements et une formation pratique à leur utilisation, en fonction des besoins des participants et du temps disponible (aide radar au pointage automatique, GPS/traceur, décodeur de cartes météo par fac-similé, enregistreur de température de surface de la mer, Inmarsat

C, radiobalises de localisation de sinistre, systèmes de surveillance des bateaux, échosondeurs, sonar, etc.).

Le but du cours était de développer les connaissances des participants et de les aider à acquérir des compétences dans les domaines qui leur sont moins familiers. Les participants provenant d'horizons différents et possédant un niveau de connaissances et d'expérience inégal, le cours a été conduit de manière participative, avec le minimum de cours magistraux. Au besoin, l'apprentissage revêtait la forme d'échanges d'expériences et de discussions en petits groupes. Des intervenants soigneusement choisis ont également animé certaines séances.

Le dernier jour du cours, les stagiaires ont été invités à évaluer le cours. Dans l'ensemble, le troisième cours régional a été un succès. Non seulement les participants ont noué des relations professionnelles utiles dans le secteur halieutique de la Nouvelle-Zélande, mais ils ont aussi acquis de nouveaux savoirs et idées qui les aideront à mieux gérer leurs bateaux de pêche et, si possible, à améliorer leur profit.

### Session 2006 du cours Nelson à l'intention des capitaines de palangriers

Le troisième cours régional sur la gestion des navires et l'utilisation de l'électronique de bord, destiné aux patrons de pêche commerciale, s'est ouvert sur un powhiri (accueil) au marae de Wakatu. La journée s'est poursuivie par une visite d'orientation et une présentation des ordinateurs, dans la salle de séminaire. William Sokimi, de la CPS, et Mike Wells, un capitaine néo-zélandais de bateau de pêche à la palangre qui possède une expérience considérable de la pêche dans le Pacifique, ont été présentés au groupe, composé de dix patrons de pêche venus de huit pays insulaires océaniques. Heureusement, le temps a été clément pour le barbecue de bienvenue, le soir, au cours duquel les stagiaires ont rencontré le personnel de l'École des pêches.

D'énormes écarts n'ont pas tardé à apparaître dans la familiarité des stagiaires avec l'informatique. Aussi, pendant le reste du cours, et chaque fois que cela était possible, on a insisté sur les avantages de cette technologie pour améliorer les performances. Pour commencer, les stagiaires se sont exercés à l'utilisation du logiciel Fishing Profitability, mis au point par la CPS. Le mardi s'est achevé par une discussion, l'après-midi, conduite par William et Mike sur " La technologie et la pêche : défis et perspectives ". L'expérience des deux intervenants a enrichi les connaissances des stagiaires à propos des problèmes réels que rencontrent les pêcheurs de thons du Pacifique. Les objectifs essentiels ont été fixés - réduire

les coûts par des gains de productivité, et améliorer la qualité.

John Cleal, Directeur général de Fishing Vessel Management Services, a conduit la discussion du mercredi matin sur la gestion des bateaux. Par la suite, William et Mike ont étoffé ses propos en animant un atelier sur le thème : " Qu'est-ce qui fait un bon capitaine ? ". L'après-midi, le rythme changea complètement, et tous se sont rendus à la station des pompiers et de formation aux appareils respiratoires, pour un rappel des techniques de prévention et de lutte contre les incendies, avec Mike Evans. L'accent a été mis sur les connaissances de l'équipage et les exercices, ainsi que sur le rôle du capitaine, qui doit faire en sorte que l'équipage soit prêt et capable de lutter contre un incendie qui se déclarerait à bord.

Quelle que soit l'adresse d'un pêcheur à capturer du poisson, rien n'est définitif tant que le poisson n'est pas vendu au meilleur prix le jour même. Du point de vue de la qualité, les choses commencent à se gâter dès que le poisson est hissé à bord, à moins que quelqu'un ne comprenne bien l'importance de l'hygiène du personnel et de la propreté du bateau, et ne corrige les pratiques de manipulation et transformation du poisson et ne prenne soin des prises. Cushla Hogarth exposa les procédures HACCP (analyse des risques et points de contrôle critiques) et la nécessité de disposer de systèmes d'assurance de la qualité bien définis. William parla de la découpe de thons en longues et

# ACTION DE FORMATION À LA PÊCHE DE LA CPS

des difficultés qu'elle présente, et Grant MacDonald, de la congélation et de la réfrigération. L'entreprise MacCure Seafoods accueillit le groupe pour lui faire visiter son usine, où les stagiaires purent voir comme l'entreprise met en pratique les préceptes décrits auparavant par Cushla.

John Cleal a joué un rôle de premier plan dans l'adoption de FishSafe par les armateurs et exploitants de bateaux de pêche en Nouvelle-Zélande. C'est pourquoi il a été choisi pour animer le débat de vendredi sur les systèmes de gestion de la sûreté des bateaux. Au cours de l'atelier qui a suivi, il a exposé aux patrons présents la mise en pratique d'un plan d'identification des risques sur leurs propres bateaux. Le vendredi s'est achevé sur une soirée très agréable, à Solander Fisheries, où Paul et James Hufflett ont offert le repas. Le groupe a ensuite inspecté un lot de mahi mahi sous glace, arrivé en début de journée des Îles Fidji, avant de se rendre sur la jetée pour inspecter en détail le palangrier Daniel Solander.

Après une semaine bien remplie, il était temps de lever l'ancre et de se détendre, avec Martin Holmes, sur son bateau affrété, le Marie Antoinetta. Malheureusement, les coquilles saint jacques étaient peu abondantes et dispersées, si bien que, après en avoir récolté suffisamment pour les goûter, nous rentrâmes à Nelson, où Viliami Langi et la communauté océanienne locale avaient organisé un barbecue.

La dernière semaine fut axée sur l'électronique de bord, et les participants commencèrent par examiner Sky Eye, un système d'information météo par satellite. Les formateurs Phil Pinniger et Roger Wincer animèrent plusieurs séances d'initiation à l'électronique standard de la timonerie, en mettant l'accent sur

le dépannage. Le mardi matin, nous avons rencontré John Cleal au port pour une séance pratique sur la réalisation d'un programme d'identification des risques. Trois pêcheurs locaux avaient mis à notre disposition leurs palangriers, ce qui permit au groupe d'inspecter ces bateaux et de mettre leurs connaissances en pratique.

Le lendemain, Mike Wells et Paul Hufflett présentèrent le logiciel Orb Image, et Paul expliqua comment Solander l'utilise pour gérer sa flottille de palangriers basée à Suva. Mike souligna certains points importants, du point de vue du pêcheur et, à la fin de la séance, tous en savaient un peu plus sur la façon dont les systèmes d'information par satellite permettent d'améliorer la productivité et de réduire les frais de fioul.

La semaine tirant à sa fin, il était temps de se rendre à Motueka pour visiter l'usine de transformation de poissons de Talley. Après le retour à Nelson et le déjeuner, l'instructeur Joost Besier parla au groupe de la gestion des ressources de la passerelle, du point de vue d'un patron de pêche. La journée s'acheva sur une soirée d'adieu et la remise des certificats par Paul Hufflett.

Le vendredi matin, Brian Fossett a conduit une séance consacrée à la sécurité et la survie en mer, comprenant une démonstration de fusée et un débat sur l'importance de l'entraînement de l'équipage. Au cours de la séance de synthèse, l'après-midi, tous les participants ont dit que le cours avait été utile, qu'il avait apporté quelque chose à chacun, et que le dosage entre rappels et nouveaux acquis était bon. Il avait donné aux entreprises une excellente occasion de montrer de nouveaux produits, et permis à l'École des pêches de mieux mesurer certains problèmes que rencontrent les pêcheurs du Pacifique à l'heure actuelle.



Prêts pour la visite de l'usine



Visite du Daniel Solander



- Dans le cadre d'une mission de deux mois en Papouasie-Nouvelle-Guinée, Steve Beverly, Chargé du développement de la pêche à la CPS, a étudié les opérations des palangriers de ce pays afin de suggérer des améliorations pour accroître leur rentabilité et leur durabilité. Trois sociétés de pêche ont été étudiées : Sanko Bussan PNG, Fare well Investments, et Latitude 8. Ces trois sociétés, qui exploitent environ trente palangriers thoniers au total, essayaient des pertes et avaient des difficultés à rentabiliser leurs opérations pour diverses raisons, dont l'augmentation des coûts du carburant et des tarifs du fret aérien, et la baisse de la valeur marchande du poisson à l'exportation et des taux de prises. Pour les besoins de cette brève étude, Steve Beverly a examiné les opérations de palangriers, ainsi que les opérations de débarquement et de transformation des trois sociétés. Il n'a pu embarquer que pour une seule marée, mais a constaté un certain nombre de problèmes affectant le navire, qu'il a signalés au Service national des pêches dans son rapport officiel. Le manque d'espace sur les avions et le coût du fret ont toujours représenté une contrainte pour l'exportation des produits de la pêche palangrière de Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le coût du fret du thon frais exporté vers les marchés étrangers représente plus de la moitié des recettes totales des ventes de poisson et l'espace nécessaire est souvent difficile à obtenir. L'élaboration, à bord des bateaux de pêche, de produits surgelés à valeur ajoutée exportables par bateau pourrait résoudre le problème de la dépendance par rapport au fret aérien. Mais, dans ce cas, il faudrait trouver de nouveaux bateaux.
- En novembre 2006, Michel Blanc, Conseiller en développement et formation (pêche côtière), a participé à une mission à Tokelau avec des représentants de la CPS, d'autres organisations membres du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP) et d'institutions spécialisées de l'ONU. Cette mission, une grande première pour la région, avait pour objectif de permettre aux visiteurs de se familiariser sur place avec les enjeux auxquels les communautés villageoises de Tokelau sont confrontées. Les trois atolls du pays, Atafu, Nukunonu et Fakaofu, ont été visités en préalable à l'élaboration d'une stratégie de soutien à Tokelau pour la période allant de 2007 à 2009, dont la mise en œuvre sera assurée conjointement par des organisations membres du CORP et des institutions spécialisées de l'ONU. Dans le domaine des ressources marines, ce type d'assistance intégrée pourrait toucher un certain nombre de domaines, dont la gestion des ressources côtières (évaluations des stocks et conseils de gestion), à la suite de l'étude réalisée par le Programme océanique pour l'environnement (PROE) en 2003, l'étude d'options envisageables pour alléger la pression de pêche sur les ressources halieutiques côtières et le développement d'un secteur de petite pêche thonière commerciale (mise en œuvre d'un programme DCP, formation à la sécurité en mer et transformation locale en produits à valeur ajoutée). Dans le cadre du suivi de la mission du mois de novembre, la CPS et l'Agence des pêches du Forum (FFA) doivent effectuer ensemble une étude de faisabilité de la pêche palangrière commerciale de thonidés en mars 2007. La Stratégie conjointe de soutien à Tokelau doit être présentée aux pouvoirs publics de ce pays d'ici le mois d'avril 2007.
- Dans l'esprit de l'approche écosystémique de la gestion des pêches, plusieurs sections du Programme Pêche côtière de la CPS sont en train de mettre en œuvre, en étroite collaboration avec le Service des pêches et des ressources marines de Nauru, un projet intéressant qui pourrait permettre aux communautés villageoises de Nauru d'améliorer leur niveau de vie. Ce projet doit débuter en mars 2007 avec un atelier de quatre semaines sur la construction de pirogues, destiné aux agents du Service des pêches et des ressources marines de Nauru, et à des particuliers intéressés par cette activité. Les agents du projet mouilleront ensuite des dispositifs de concentration du poisson (DCP), dont plusieurs nouveaux modèles seront mis à l'essai, et animeront des ateliers de formation à la sécurité de la navigation en pirogue et aux méthodes de pêche associées aux DCP. Un constructeur de bateaux professionnel supervisera l'atelier. Il est prévu de construire quatre pirogues individuelles de type KIR-7, et William Sokimi, Chargé du développement de la pêche, apportera son concours aux agents du Service des pêches et des ressources marines de Nauru pour le mouillage des DCP et animera ensuite des ateliers de formation aux techniques de pêche autour des DCP. Le Service des pêches et des ressources marines de Nauru et le Programme Pêche côtière de la CPS ont sélectionné deux communautés côtières qui participeront au projet en mettant en œuvre leurs plans de gestion communautaire des ressources halieutiques. En collaboration avec les communautés côtières concernées, le Service des pêches et des ressources marines de Nauru assurera le suivi de l'utilisation des pirogues réalisées lors de l'atelier, et des DCP mouillés dans les eaux côtières. S'il fait ses preuves, ce concept alliant les pirogues et les DCP sera étendu à d'autres communautés côtières de Nauru. Le projet est financé par Taiwan, le Projet DevFish, et la Section Développement et formation (pêche côtière) de la CPS.

- La mise en œuvre d'un projet de réduction des prises accessoires de tortues va bientôt commencer en Nouvelle-Calédonie. Ce projet sera exécuté par la Section Développement et formation (pêche côtière) de la CPS, le Service de la Marine Marchande et des Pêches Maritimes de la Nouvelle-Calédonie et Mike McCoy, un expert-conseil spécialiste des tortues marines. Ses objectifs sont les suivants : premièrement, intensifier la sensibilisation aux interactions entre les tortues marines et les engins de pêche en Nouvelle-Calédonie, en familiarisant les sociétés de pêche commerciale, les observateurs des pêches et les agents du Service de la Marine Marchande et des Pêches Maritimes, à des techniques de manipulation de tortues marines prises accidentellement lors des opérations de pêche. Deuxièmement, fournir aux acteurs du secteur de la pêche du matériel et des instructions adaptés à la prévention des prises accidentelles de tortues de mer et des engins de pêche commerciale. Troisièmement, recueillir des données de référence sur les interactions des tortues de mer et des palangriers thoniers en Nouvelle-Calédonie. Quatrièmement, faire intégrer le sujet des interactions des tortues de mer et des engins de pêche commerciale dans les programmes de travail de la marine marchande, de l'École des Métiers de la Mer et de la CPS. Cinquièmement, renforcer la coopération entre les organismes publics et les organisations non gouvernementales impliqués dans la gestion halieutique et la conservation des tortues à l'échelon local et régional. Une série d'ateliers et de réunions de formation se déroulera dans les deux ports d'attache des palangriers thoniers néo-calédoniens : Nouméa, en Province Sud, et Koumac, en Province Nord. Les ateliers seront animés par l'expert-conseil avec le concours d'agents de la CPS, et les exposés porteront sur l'importance de réduire les prises accessoires et le taux de mortalité des tortues marines du point de vue des professionnels de la pêche commerciale, ainsi que sur des techniques et des dispositifs permettant de réduire ce taux. Des entrevues d'information seront organisées avec les agents du Service de la marine marchande et avec des cadres supérieurs des sociétés de pêche palangrière thonière de Nouvelle-Calédonie. Un atelier sera réservé au personnel du Service de la marine marchande et aux observateurs embarqués sur les navires de pêche. Ces observateurs bénéficieront d'une

formation aux techniques de réduction de la mortalité, à la consignation d'observations et à divers aspects de la gestion halieutique et de la conservation des tortues touchant à la question des prises accidentelles de tortues. Un programme de cours sera élaboré avec l'aide de l'expert-conseil à l'appui des activités de formation du projet, et pour l'avenir. Financé par le bureau régional pour le Pacifique (PIRO) du Service des pêches de l'Agence de l'océan et de l'atmosphère des États-Unis d'Amérique (NOAA), le projet sera exécuté en mars et avril 2007.

- Outre le projet ci-dessus, la contribution de notre Section au secteur de la pêche de Nouvelle-Calédonie prendra également la forme d'une assistance technique à la flottille palangrière thonière du Territoire. Au début de 2007, Steve Beverly, Chargé du développement de la pêche à la CPS, embarquera pour une marée sur tous les navires de la société NAVIMON afin d'observer les opérations de pêche et de manipulation du poisson, de dispenser une formation sur le tas aux capitaines, et de recommander des moyens d'améliorer la rentabilité des navires. Au total, il est prévu que Steve Beverly embarque sur cinq ou six navires pour des marées de deux semaines entre février et mai 2007. Les conclusions spécifiques à chaque navire seront présentées à la direction de NAVIMON à la fin de chaque marée, et des recommandations d'ordre plus général seront incorporées au rapport de fin de projet. Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a demandé à la Section Développement et formation (pêche côtière) d'organiser un atelier sur les techniques de pêche profonde associées à l'emploi de dispositifs de concentration du poisson (DCP) pour les agents des institutions locales impliquées dans le secteur halieutique. En principe, l'atelier doit se dérouler à Lifou (Îles Loyauté), en octobre 2007. Dans l'intervalle, les agents de la Section aideront les autorités locales à commander les engins de pêche et les appâts destinés aux ateliers et aux essais en mer. Il est prévu que, suite au premier atelier, un certain nombre de pêcheurs commerciaux continuent à utiliser les méthodes de pêche autour des DCP, principalement la pêche à la palangre verticale, et que les autorités des Provinces chargées de la gestion halieutique assureront le suivi de leurs opérations de pêche.

Le SIRMIP est un projet entrepris conjointement par quatre organisations internationales qui s'occupent de la mise en valeur des ressources halieutiques et marines en Océanie. Sa mise en œuvre est assurée par la Commission du Pacifique Sud (CPS), l'Agence des pêches du Forum du Pacifique Sud (FFA), le Centre d'information du Pacifique de l'Université du Pacifique Sud (CIP-USP) et la Commission océanienne de recherches géoscientifiques appliquées (SOPAC). Le financement est assuré par le gouvernement de la France. Ce bulletin est produit par la CPS dans le cadre de ses engagements envers le SIRMIP. Ce projet vise à mettre l'information



Système d'Information sur les Ressources  
Marines des Îles du Pacifique

sur les ressources marines à la portée des utilisateurs de la région, afin d'aider à rationaliser la mise en valeur et la gestion. Parmi les activités entreprises dans le cadre du SIRMIP, citons la collecte, le catalogage et l'archivage des documents techniques, spécialement des documents à usage interne non publiés; l'évaluation, la remise en forme et la diffusion d'information; la réalisation de recherches documentaires, un service de questions-réponses et de soutien bibliographique; et l'aide à l'élaboration de fonds documentaires et de bases de données sur les ressources marines nationales.